



Favoriser  
l'épanouissement  
et le développement  
de chacun

Index de l'Égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes.

La Caisse régionale du Crédit Agricole des Côtes d'Armor s'est engagée depuis plusieurs années, à promouvoir une politique vertueuse en matière d'égalité de traitement entre les femmes et les hommes.

A ce titre, elle est fière de partager avec vous son résultat au titre de l'année 2025 de **93/100**

ce qui est au-delà de l'objectif fixé par les pouvoirs publics de 85/100.

### Détail du résultat de l'index 2025

Indicateur	Libellé	Nombre de points maximum de l'indicateur	Objectifs 2025	Résultats 2025
1	Ecart de rémunération (en %)	40	39	38
2	Ecart de taux d'augmentations individuelles (en %)	20	20	20
3	Ecart de taux de promotions (en %)	15	10	15
4	Pourcentage de salariés ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité	15	15	15
5	Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	5	5
<b>TOTAL INDEX EGALITE HOMMES / FEMMES</b>		<b>100</b>	<b>89</b>	<b>93</b>

Au travers d'un accord d'entreprise signé le 23 mai 2025 sur l'égalité professionnelle, la Caisse régionale et les partenaires sociaux souhaitent réaffirmer leur attachement au principe de non-discrimination posé par l'article L. 1132-1 du Code du travail et d'égalité de traitement sans distinction du fait des caractères de l'individu dès le recrutement et s'engagent à poursuivre et développer la mise en œuvre d'actions et de démarches visant à garantir l'égalité professionnelle notamment en matière de rémunération.